ABAQUE AUDEXCOM
Société A Responsabilité Limitée
au capital de 65 000 euros
Siège social : 9 rue Robert SCHUMAN
34430 SAINT JEAN DE VEDAS

813 242 740 RCS MONTPELLIER

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 01 mars 2025

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
(Art. L. 224-3 Code de commerce)

LES SOUSSIGNÉS :

La SARL OPTIMAX, RCS MONTPELLIER 939 629 994, au 9 rue Robert SCHUMAN à Saint Jean de Védas, titulaire de 6.500 parts sociales en pleine propriété,

La SARL AUDEXCOM CONCERTO, RCS MONTPELLIER 808 680 482, au 9 rue Robert SCHUMAN à Saint Jean de Védas, titulaire de 58.500 parts sociales en pleine propriété,

Détenant ensemble 65 000 parts sociales, soit la totalité des parts de la société à responsabilité limitée ABAQUE AUDEXCOM désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société ABAQUE AUDEXCOM et conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce et de l'article 22 des statuts,

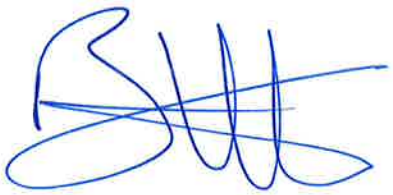
Envisagent la transformation de la Société en société par actions simplifiée et ont décidé, à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, de désigner :

Fiduciaire Française d'audit, représentée par M. Cyrille FLAMENT, société domiciliée au 37rue des Anglais – Appt B32 – 62152 HARDELOT.

Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation chargé d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L. 224-3 du Code de commerce et d'établir en outre le rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L. 223-43 du Code de commerce.

Il pourra rendre compte de sa mission dans un seul rapport.

SARL AUDEXCOM CONCERTO
Représentée par M. Régis BACLET



SARL OPTIMAX
Représentée par Mme Julie ALAZARD

